

DELIBERATION CAC026-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2021-067 du 25 mai 2021 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 17 juin 2021 ;

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil académique le 20 septembre 2021

Objet de la délibération : Procès-verbal du Conseil académique du 14 juin 2021

Le conseil académique réuni le 28 septembre 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le Procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 59 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique.

Olivier HUISMAN

*Le Directeur général des services,
Pour le président et par
délégation*

Signé le 30 septembre 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 30 septembre 2021

Ua

PROCÈS-VERBAL

Conseil académique plénier
14 juin 2021

*Soumis au vote du Conseil académique
du 28 septembre 2021*

UA

Ua

U/A

UA

Le Conseil académique de l'Université a été réuni en présentiel le lundi 14 juin 2021 à 14h, sous la présidence de Monsieur ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
MALLET Sabine Vice-présidente Formation et Vie Universitaire	Présente
ALLAIN Philippe	Présent
ALLAIN Magali	Présente
AMIARD Stéphane	Absent, donne procuration à Christophe ROBLEDO
BARBE Valérie	Présente
BARICHARD Vincent	Présent
BATY Vincent	Absent
BERTIN-ROCHE Pascale	Absente, donne procuration à Didier BOISSON
BIENVENU Roselyne	Absente
BLANCHARD Philippe	Absent
BLIN Camille <i>LECLERE Elodie</i>	Absente, donne procuration à Guewen DOUESNEAU
BOISSON Didier	Présent
BOUIS Sylvie	Présent
BREARD Dimitri	Absent
BROCHARD Joy <i>TOME Julien</i>	Présente
CAMUS Sandra	Absente, donne procuration à Philippe ALLAIN
CANEVET David	Présent
CHUREAU Véronique	Présente
CLERE Nicolas	Absent, donne procuration à Mathieu EVEILLARD
COADOU Franck	Absent, donne procuration à Sylvie BOUIS
COEFFE Vincent	Absent, donne procuration à Sabine MALLET
COISGAUD Jessica <i>TOFFOLI Hugo</i>	Absente
DANON Sem <i>MAVREL Esméralda</i>	Absente
DAUCE Bruno	Absent, donne procuration à Etienne MANN
DELALEU Frédéric	Absent
DENECHERE Yves	Présent
DOUESNEAU Guewen <i>FRANZONE Sebastian</i>	Présent
EL BICHR M'Barka <i>GOT Anais</i>	Présente
EVEILLARD Matthieu	Présent
FAYET Bastien <i>EL-MOHAMAD Karina</i>	Absent, donne procuration à Joy BROCHARD
FARTSI Ida <i>BUFFA Vincenzo</i>	Absente
FOUCHER Fabrice	Absent, donne procuration à Didier PELTIER

GEINDREAU Quentin <i>CARROUE Equinoxe</i>	Absent
GRATTON Emmanuel	Présent
GRIMAUTL Virginie	Absente
HELESBEUX Jean-Jacques	Absent, donne procuration à Sabine MALLET
HOUEL Stéphanie	Absente
HOWA Hélène	Présente
JUSSIEN Christelle	Présente
LABOURET Robin <i>PROUST Manon</i>	Présent
LAGARCE Frédéric	Absent
LAHEURTE Cyrille	Présent, donne procuration à partir de 16h
LAMBERT-WIBER Sophie	Présente
LANDES Claudine	Présente
LE NAN Frédérique	Absente, donne procuration à Emmanuel GRATTON
LIBOUBAN Hélène	Présente
LONG Martine	Absente, donne procuration à Claudine LANDES
LOURTIS Valentin <i>PRINCE Agathe</i>	Absent
MALLEGOL Patricia	Présente
MANN Etienne	Présent
MARCHAND Célestin <i>VILLEMEN Orane</i>	Absent
MARTINEZ Carmen	Absente
MAKHLOUTAH Aline <i>GHANEM Tatiana</i>	Absente
MATHIEU Elisabeth	Absente, donne procuration à Hélène LIBOUBAN
MOJTAHID Meryem	Absente
MOREL-BROCHET Annabelle	Absente, donne procuration à Manuelle PELOILLE
NAUDIN Carole	Absente
PANTIN-SOHER Gaëlle	Absente, donne procuration à Sandrine TRAVIER
PARE Albert	Absent
PELOILLE Manuelle	Présente
PELTIER Didier	Présent
PERCHEPIED Laure	Absente, donne procuration à David CANEVET
PICHON Mathieu <i>HERPIN Marie</i>	Absent
POINT Laetitia	Absente, donne procuration à Philippe SIMONEAU
PRUNIER Delphine	Présente
RAMOND-ROQUIN Aline	Absente, donne procuration à Pierre-Marie ROY
RAVENEL Kevin <i>PIRAUX Arthur</i>	Absent

ROUGER Manuel	Absent
ROUSSEAU Audrey	Absente
ROY Pierre-Marie	Présent
ROSSI Carla JOLY Léo	Absente, donne procuration à Joy BROCHARD
RULENCE David	Présent
SEJOURNE Bruno	Présent
SIMONEAU Philippe	Présent
TAXIL Bérangère	Absente, donne procuration à Bruno SEJOURNE
TESSIER Alex	Absent
TRAVIER Sandrine	Présente
VAUDEL Gwenaëlle	Absente, donne procuration à Magali ALLAIN
VIGNON-BARRAULT Aline	Présente
YVARD Jean-Michel	Présent

Membres invités à titre consultatif présents :

VERON Michel, Directeur général adjoint

Membres invités par le Président, présents :

LERICHE Philippe, Directeur de la Faculté des Sciences

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle - DAGJI

Ordre du jour

1. Informations	1
1.1 Dépôt du dossier du PIA4	1
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Académique	1
2.1 Procès-verbal du Cac du 13 avril 2021 – vote	1
3. Enseignement et vie universitaire	1
3.1 Projet d'offre de formation globale (document DAO2)	1
5. Question diverses	5
1. ANNEXE : diaporama de la séance du 14 juin 2021.....	6

Monsieur ROBLÉDO ouvre la séance du Conseil académique en formation plénière à 14h00.

À l'ouverture de la séance du 14 juin 2021, 57 membres sont présents ou représentés (81 membres en exercice, 35 membres présents, 22 procurations).

1. Informations

1.1 Dépôt du dossier du PIA4

Christian ROBLÉDO présente une information relative au dépôt de dossier du PIA4. Celui-ci a fait l'objet d'un vote au sein du Sénat académique de la COMUE Angers Le Mans, le 8 juin 2021 avec 27 voix pour et 3 abstentions. Ce dossier, fait l'objet d'un certain nombre de demandes de soutien et de partenariat auprès de deux EPST parties prenantes dans le dispositif - le CNRS et l'INRAE – ainsi que les collectivités publiques locales (le Conseil Régional, l'Agglomération d'Angers et du Mans, les départements du Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne). L'ensemble de ces partenaires ont apporté leur soutien au dossier et au projet. Le dossier a été déposé le 10 juin 2021.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil Académique

2.1 Procès-verbal du Cac du 13 avril 2021 – vote

Le procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 57 voix pour.

3. Enseignement et vie universitaire

3.1 Projet d'offre de formation globale (document DAO2)

Sabine MALLET présente le projet. Ce document fait suite aux documents votés lors de la séance précédente, à savoir les fiches DAO4 qui sont des fiches de l'offre de formation premier cycle, la transformation des DUT en BUT ainsi que les licences professionnelles intégrées au département des BUT.

Le document a été transmis à l'HCERES avec la précision qu'il n'avait pas été encore validé par le CAC et le CA.

Il s'agit d'un document présentant plus notre offre 1^{er} cycle, puisque nous n'avons pas encore le rapport de l'HCERES sur notre auto-évaluation du cycle Master (16 juillet). Le document sera amendé avec la présentation de l'offre Master à remettre le 5 octobre.

Trois volets sont présentés dans ce document : la caractérisation, le pilotage et l'offre de formation.

Il s'agit d'un document relu par le Bureau de la CFVU et le Comité Licence-Master.

La **structuration de l'offre** s'articule autour de 5 domaines de formation (ALL, SHS, DEG, STI, Santé) elle est en lien avec les 5 SFR (LL-SHS, Végétal et Environnement, Matériaux, Maths-STIC, Santé).

L'offre s'appuie sur les différents axes stratégiques de l'Université :

- Renforcement de l'attractivité de l'offre de formation de Master
- Développement de formations en lien avec le secteur économique notamment avec le

- développement de l'alternance et de la formation professionnelle
- Généralisation de l'approche par compétences
- Transformation pédagogique
- Renforcement des liens avec LMU (COMUE)
- Engagement étudiant en particulier avec Thélème mais pas uniquement.

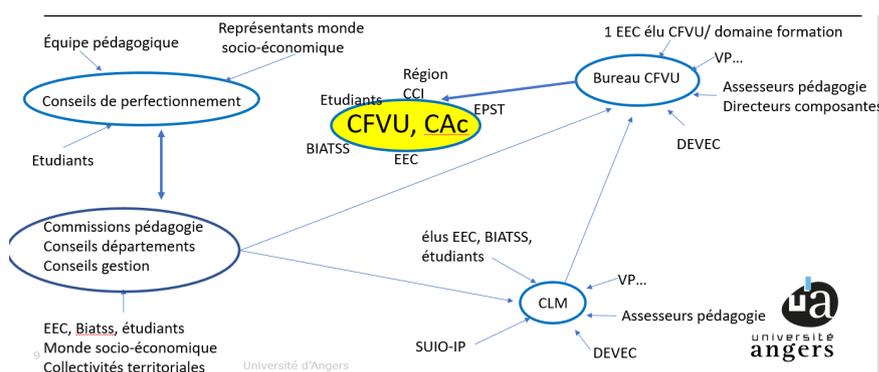
Cette offre de formation du premier cycle s'appuie sur les réformes du Baccalauréat, de la transformation des DUT en BUT, de la réforme du premier cycle de santé et la transformation des Licences des 3 composantes concernées par le NCU Thélème.

Il est important d'améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre de formation. Sont présentées les licences qui changent de mention et le développement des formations en alternance. Cela avait été une remarque de l'HCERES en particulier pour les licences professionnelles. Il est indiqué que l'UA essaye d'en ouvrir un maximum mais la réalité de certains secteurs économiques ne permettent pas d'ouvrir toutes les formations en alternance.

Le second point est la place de l'offre de l'UA dans la stratégie et l'offre globale du site et du territoire, ainsi que les relations avec les autres parties prenantes des formations du supérieur.

Dans le document se trouve le détail des liens avec les établissements d'enseignement supérieur privés pour lesquels l'UA porte leurs formations (une des particularités de l'UA) ; les liens avec la COMUE Angers Le Mans ; ALC ; le partenariat avec les agglomérations des campus délocalisés ; le partenariat avec le tissu économique du territoire ; les partenariats internationaux et la diffusion de la culture scientifique (en particulier la transformation de la Direction de la culture en prochain service commun de la culture dans lequel il y a aura une partie de la diffusion de la culture scientifique).

La seconde partie du document concerne le **pilote de l'offre de formation** présenté sous forme de schéma afin de synthétiser les questions soulevées dans le support écrit. Le schéma ci-dessous fait état de tous les conseils et instances dans lesquels l'offre de formation a été discutée.



Sur ce schéma, les conseils de perfectionnement sont ceux qui devraient avoir le moins de liens avec la CFVU et le CLM. Les liens se font avec les conseils de gestion et les commissions pédagogiques qui font remonter les retours, via les étudiants, les assesseurs, les BIATSS qui discutent des différentes réformes.

Il s'agit de trouver ensemble comment mettre en avant les discussions qu'il pourrait y avoir au sein des conseils de perfectionnement.

Christian ROBLÉDO souligne, en renvoyant au sens des flèches, les liens organiques entre les différentes commissions qui ont toutes leur légitimité et place et ont un degré divers de proximité avec les étudiants et les formations (que cela soit en CLM, en conseil de perfectionnement, en commission pédagogique qui peuvent exister dans les départements). Ce sont des lieux d'échanges et de prises de décisions avec la volonté affirmée qu'il y ait un espace de consolidation de tous ces éléments-là. Grâce à la théorie des graphes, on constate que cela revient *in fine* au Bureau de la CFVU. Celui-ci finit par transmettre une première analyse pour arriver ensuite à la CFVU ou au CAC qui vont acter en dernier ressort les améliorations, les évolutions concernant la dimension pédagogique de l'offre de formation.

Manuelle PELOILLE s'interroge sur la place des représentants du monde socio-économique dans les conseils de perfectionnement.

Christian ROBLÉDO indique que tout dépend des conseils de perfectionnement. Quel que soit le niveau (Licence et Master), il s'agit de noter le lien ou l'écho que peuvent avoir les formations avec les débouchés professionnels en fonction du dessin profilé par les conseils de perfectionnement.

Sabine MALLET poursuit la présentation. Concernant les dispositifs favorisant la coordination des formations et la mutualisation des enseignements et des équipes pédagogiques, le Comité Licence Master reste le lieu privilégié de réflexion et de partage d'expériences intercomposantes.

Sont notifiées également dans le document toutes les réponses faites pour des appels à projets : le dispositif DARre (à l'époque, un seul R) ; le dispositif THELEME ou Etoile qui aurait pu être rajouté car un certain nombre de personnes était dans ce groupe de réflexion ; la transformation pédagogique et tous les appels à projets qui ont été lancés depuis 2015 conduisant à un essaimage. Deux autres exemples de mutualisation portent, d'une part, sur le « DU Votre avenir 2021 » mis en place à la rentrée 2020 pour aider tous les étudiants des Masters et Licences Professionnelles à acquérir certaines compétences. D'autre part, les doubles licences qui sont des projets communs entre composantes.

Parler pilotage renvoie aussi au suivi et à l'évaluation interne mise en place. Les données de la DPE sont communiquées tous les ans, que ce soient, les enquêtes d'évaluation, de formation, les suivis d'insertion professionnelle, le suivi de cohortes, la mobilité des étudiants entre le premier et le second cycle ou toutes les données ParcoursSup. Une réflexion est menée avec la DPE pour améliorer la transmission de ces données auprès des équipes, pour la tenue notamment des conseils de perfectionnement.

Concernant l'orientation et l'organisation pédagogique des offres de formation, notamment pour le premier cycle, il est constaté une mise en synergie entre l'action LLU, l'action 1 Thélème et le projet ETOILE.

L'important est de faire fusionner ces 3 actions entre elles afin que les lycées n'aient pas l'impression de projets différents. L'Université dans sa globalité cherche à accompagner les lycéens vers une meilleure orientation et connaissance de l'enseignement supérieur.

Pour l'accueil, on retrouve les initiatives telles que le Guichet Infocampus, le dispositif Bienvenue en France, le site internet MaRentrée qui reprend tout ce qui est dit par les ambassadeurs du guichet InfoCampus.

Pour l'accompagnement, sont recensés tous les dispositifs d'accompagnement (DARre, Plan Etudiant, Thélème...), les dispositifs de réorientation via RebonSup, DU PaRéo et tout ce qui concerne les régimes spécifiques d'études.

Pour les poursuites d'études en Master, seront mis en place le plus vite possible les Journées Portes Ouvertes Master et les micro-Masters.

Pour ce qui concerne l'organisation globale, la transformation des licences THELEME pour le contrat prochain a été détaillée (même si certaines licences débutent déjà cette année) ainsi que la transformation des BUT en DUT.

Les équipes pédagogiques peuvent s'appuyer sur un certain nombre de services et de plateformes mis en place par l'UA.

Par exemple, tout ce qui concerne l'approche par compétences avec le recrutement d'une chargée de mission en avril 2020 qui a commencé à mettre en place quelques ateliers collectifs ; le lab'UA pour la transformation pédagogique ; le LANSAD relatif à l'enseignement des langues. Par ailleurs, les notes de cadrage des stages ont été évoquées. De même, un des objectifs est d'accroître l'offre de formations en langue anglaise avec l'apport de la DI sur la transformation des cours en anglais et de proposer à l'avenir des micro-Masters.

Enfin, les deux derniers items reposent d'une part sur la politique en matière de modalités de contrôles de connaissances, le fonctionnement des jurys, la délivrance des diplômes ; d'autre part, est questionnée la politique de l'UA par rapport à l'arrêté Licence 2018, et en particulier sur le contrat pédagogique.

Bruno SEJOURNE demande comment sont présentées les VAE et si elles sont à part.

Sabine MALLET indique que le document présente des singularités quant à la redondance de certains items et à l'inverse l'absence d'éléments conséquents, relatifs notamment à l'alternance.

Lydie BOUVIER indique qu'il a été répondu aux attentes concernant l'alternance.

Sandrine MALLET propose de rajouter une phrase dans la partie inscriptions/réinscriptions pour éviter toute confusion.

Bruno SEJOURNE rappelle que les demandes commencent à augmenter concernant les VAE pour les licences professionnelles.

Christian ROBLÉDO propose aussi de rajouter un petit paragraphe dessus. Il complète les propos de Sabine MALLET. Pour lui, la demande de l'HCERES avec ce document est quelque peu particulière et donne l'impression de redire plusieurs fois la même chose au travers de canaux différents. Dans ce document, qui doit faire la suite de la première étape, il faut resynthétiser l'ensemble des éléments mais il est parfois compliqué de déterminer ce qui est attendu.

Etienne MANN pose la question de l'évaluation des matières et/ou celle des compétences qui résultent de l'acquisition d'apprentissages.

Sabine MALLET répond qu'au bout du bout, ce qui est attendu par le Ministère est l'évaluation par compétences, ce qui requiert un long travail. Dans un premier temps il s'agit de prendre les compétences acquises au cours de la formation. Elle indique qu'il ne faut pas faire un lien entre UE et blocs de compétences car la relation serait considérée comme superficielle. Il s'agit d'aller plus loin sur les types de compétences acquises au cours de la formation, sur ce qui peut être valorisé auprès de futurs employeurs dans le cadre d'une VAE. Il ne s'agit pas en ce sens de découper la maquette en blocs de compétences.

Etienne MANN souligne la longueur des bilans d'évaluation qui pourraient être portés à la connaissance des futurs employeurs.

Sabine MALLET répond par un exemple avec le cas d'une licence professionnelle avec 6 blocs de compétences définis. Les référentiels de compétences sont déjà listés sur toutes les licences générales par le Ministère, ce qui est une difficulté. Car il s'agit pour l'UA de monter les maquettes pour qu'il y ait une corrélation avec les blocs de compétences. Le postulat de départ est d'identifier ce que l'on souhaite développer chez les étudiants. Avec l'exemple d'une compétence « rédaction » appréhendée dans un cours d'Histoire médiévale et d'Histoire contemporaine, il s'agit de se questionner sur l'évaluation de l'ensemble de ces cours, sur les compétences et les connaissances. Les compétences sont plus transversales et les connaissances sont dites fondamentales : un lien est à construire et demande beaucoup d'échanges. Il s'agit du rôle de la chargée de mission. L'objectif est de développer des ateliers collectifs qui permettent d'identifier un vocabulaire commun pour les EEC.

Christian ROBLÉDO renchérit en indiquant que la raison d'être de l'UA repose sur la transmission de connaissances. Cela ne se fait pas de manière éthérée. Si l'item « savoir/comprendre un document de texte ancien » est évalué, cela pourrait se faire par le prisme de plusieurs disciplines telles que l'Histoire ancienne, l'Histoire Gréco-romaine etc. Il convient d'identifier si cette compétence relève d'une approche globale ou si elle est déclinée selon telle matière ou telle discipline.

Mais à la question « la compétence est acquise à partir de quelle note ? », l'UA n'est pas en capacité de répondre. Il s'agit de repenser la manière de voir les choses, une note ne peut pas venir qualifier une compétence. C'est ainsi que les professeurs des écoles évaluent désormais par codes couleurs. Une approche par compétences permet d'identifier si celle-ci est acquise, est en cours d'acquisition ou ne l'est pas du tout. Les équipes pédagogiques doivent changer de paradigme d'évaluation avec la logique de compétence. Pour la connaissance, il est possible d'avoir une métrique un peu plus précise comparée à un nuancier de couleurs qui permet de donner une « couleur moyenne ».

C'est un travail de fond pour lequel l'UA n'est pas outillée. Identifier des compétences à l'issue d'une formation est possible, mais considérer que le mode d'évaluation permette de dire avec certitude que la note de 10/20 correspond à l'acquisition des compétences du diplôme reste un pari audacieux.

Le projet d'offre de formation globale (document DAO2) est adopté à la majorité avec 54 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

5. Question diverses

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur ROBLÉDO clôt la séance à 14h45.

**Le Président de
l'Université d'Angers,**
Christian ROBLÉDO

La vice présidente de la CFVU
Sabine MALLET

**Le Directeur général des services
de l'université d'Angers**
Olivier HUISMAN

1. ANNEXE : diaporama de la séance du 14 juin 2021

Conseil Académique plénier du Lundi 14 Juin 2021

Ordre du jour :

1. Information
2. Approbation des procès-verbaux du CAC
3. Enseignement et vie universitaire
5. Questions diverses

1. Information

2. Approbation des procès-verbaux du CAC

2.1 Procès-verbal du CAC plénier du 13 avril 2021– **VOTE**

2.2 Procès-verbal du CAC plénier du 19 mai 2021 - **VOTE**

3. Enseignement et vie universitaire

3.1 Projet d'offre de formation globale (document DAO2)- **VOTE**

3.1 Projet d'offre de formation globale (document DAO2)- VOTE

Les éléments constitutifs du dossier d'accréditation Projet d'Offre de Formation 1^{er} cycle de l'Université d'Angers seront utilement intégrés à la présentation de la **stratégie de l'établissement en matière de formation** et à la présentation du projet d'offre de formation.

Le dossier présenté propose essentiellement l'offre de formation 1^{er} cycle. Même si l'offre de formation 2nd cycle est en cours de réflexion, celle-ci n'est pas finalisée. En effet, la COMUE Angers-Le Mans se prépare à répondre à l'AAP ExcellencES, dans le cadre du PIA4 et nous ne disposons pas encore du retour du HCERES sur l'offre master.

Il est demandé de voter le Projet d'offre de formation globale (document DAO2)



3 volets

- Caractérisation de l'offre de formation
- Pilotage de l'offre de formation
- Organisation de l'offre de formation

Caractérisation de l'offre de formation

- Structuration de l'offre

- 5 domaines de formation ALL, SHS, DEG, STI, Santé
- en lien avec les 5 SFR LL-SHS, Végétal et Environnement, Matériaux, Maths-Stic, Santé
- qui s'appuie sur les axes stratégiques de l'UA
 - Renforcement de l'attractivité de l'offre de formation de Master
 - Développement formations LP et Master en lien avec le secteur économique
 - Développement de l'alternance et de la formation professionnelle
 - Généralisation de l'**approche par compétences**
 - Transformation pédagogique
 - Renforcement des liens avec LMU (COMUE)
 - Engagement étudiant

Caractérisation de l'offre de formation

- Fonction des différentes réformes
 - Bac, DUT, Santé, NCU Thélème
- Amélioration de la visibilité et lisibilité de l'offre de formation
- LP en alternance

Caractérisation de l'offre de formation

- Place de l'offre de formation de l'UA dans la stratégie et offre globale du site et du territoire
- Relations avec les autres parties prenantes des formations du supérieur
 - Liens avec les établissements d'enseignement supérieur privés pour qui l'UA porte leurs formations
 - ALC
 - Partenariat avec les agglos des campus délocalisés
 - Partenariat avec le tissu économique du territoire
 - Partenariats internationaux
 - Diffusion de la culture scientifique

Pilotage de l'offre de formation

- Structure de pilotage institutionnelle et opérationnelle
 - CLM, bureau CFVU, CFVU
 - Comités internes aux différents projets, groupes de travail
- Dispositifs favorisant la participation des étudiants et diplômés au pilotage et évaluation des formations
 - Commissions de pédagogie, conseils de départements, de gestion, conseils de perfectionnement, conseils centraux
 - Evaluations des formations
- Dispositifs favorisant la participation de la recherche et du monde socio-économique ou culturel
 - Représentants des EPST, collectivités territoriales, du monde économique dans les conseils de perfectionnement, de gestion, centraux
- Dispositifs favorisant la coordination des formations et la mutualisation des enseignements et des équipes pédagogiques

Pilotage de l'offre de formation

- Dispositifs favorisant la coordination des formations et la mutualisation des enseignements et des équipes pédagogiques
 - CLM: lieu privilégié de réflexion et de partage d'expériences intercomposantes
 - Réponses collectives à des AAP (DARrE, Thélème)
 - AAP Transformation pédagogique ---> essaimage
 - DU Votre avenir 2021
 - Doubles licences
- Dispositifs du suivi de l'offre de formation, de management de la qualité, évaluation interne
 - Données de la DPE

Organisation pédagogique de l'offre de formation

- Modalités d'inscriptions, réinscriptions, dispositifs d'accueil, orientation, accompagnement
 - Orientation: LLU, action 1 Thélème, projet ETOILE
 - Accueil: Guichet Infocampus, Bienvenue en France, site internet MaRentrée
 - Accompagnement:
 - dispositifs d'accompagnement (DARrE, Plan Etudiant, Thélème...)
 - RebondSup, DU Paréo
 - Régimes spécifiques d'études
 - Poursuite d'études en Master
 - JPO Master
 - Micro Master

Organisation pédagogique de l'offre de formation

- Organisation globale de l'offre de formation (semestres, parcours personnalisés, UE, ECTS, blocs de compétences et connaissances
 - Présentation détaillé de la transformation des licences Thélème
 - Transformation du DUT en BUT

Organisation pédagogique de l'offre de formation

- Politique de l'établissement en matière de qualité
 - Appui des équipes sur les services
 - Approches par compétences
 - Lab'UA
 - LANSAD
 - Cadrage stages
 - Accroître offre de formation en langue anglaise
 - Micro-masters

Organisation pédagogique de l'offre de formation

- Politique / MCCC, fonctionnement des jurys, délivrance supplément au diplôme
 - Cadrage Règles communes de contrôle de connaissances et de compétences
 - Constitution des jurys définis
 - Supplément au diplôme délivré
- Politique / Arrêté Licence 2018, contrat pédagogique
 - Lien avec Thélème
 - ESTHUA applique l'arrêté

POUR VOTE